

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Assemblée nationale



Objet : Recrutement de prestataires de services pour la conclusion d'un accord cadre relatif à l'entretien et au nettoyage des bâtiments administratifs et à l'entretien des espaces verts de l'Assemblée nationale et ses annexes au titre des années 2026, 2027 et 2028.

Référence de l'AAO PPMP : S_AN_2.9

Avis n° : 009 -25/AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du **24/10/2025**

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de passation des marchés publics de version n°3 de l'Assemblée nationale publié sur le site web de l'Assemblée nationale et affiché sur tous les sites du parlement béninois le mercredi 10 septembre 2025.
2. L'Assemblée nationale *a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du Budget National*, afin de financer *l'entretien de ses locaux et son espace vert*, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché *relatif au « recrutement de prestataires de services pour la conclusion d'un accord cadre relatif à l'entretien et au nettoyage des bâtiments administratifs et à l'entretien des espaces verts de l'Assemblée nationale et ses annexes au titre des années 2026, 2027 et 2028 »*.



3. L'Assemblée nationale sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : entretien et nettoyage des bâtiments administratifs et entretien des espaces verts de l'Assemblée nationale et ses annexes au titre des années 2026, 2027 et 2028 par accord-cadre à bons de commande.

Le présent dossier d'appel d'offres est constitué en deux (02) lots à savoir :

- **Lot N° 1 :** Recrutement d'un prestataire de services pour l'entretien et le nettoyage de l'intérieur et les alentours des bureaux du palais des gouverneurs : Hémicycle, cabinet du Président de l'Assemblée nationale, des autres membres du bureau et des bureaux annexes (députés, documentation et transcripteurs), le local du groupe de sécurité, le nouveau bâtiment des députés, de la radio et de la Télévision Hémicycle, de la salle polyvalente, de toute l'esplanade du palais des gouverneurs et le nouveau bâtiment abritant la Cellule de Communication du Président de l'Assemblée nationale, la Cellule Juridique et autres bureaux et de l'intérieur et les alentours des bureaux des anciens bâtiments, du nouveau bâtiment du Secrétariat général administratif, des bâtiments abritant la Cellule d'audit interne (CAI) située à Porto-Novo au quartier Djassine non loin de la croix rouge, le PARCPOGE-UNACEB-PRMP situé à Porto-Novo au quartier Houédakomey et l'IPAB situé à Porto-Novo au quartier Dangbékounon au titre des années 2026, 2027 et 2028 ;
- **Lot N°2 :** Recrutement d'un prestataire de services pour l'entretien des espaces verts de l'Assemblée nationale et ses annexes (Palais des Gouverneurs, parking extérieur du palais des gouverneurs, Secrétariat général administratif et la Cellule d'Audit Interne de l'Assemblée nationale) au titre des années 2026, 2027 et 2028.

Un candidat peut soumissionner pour les deux (02) lots et peut en être attributaire s'il dispose des capacités financières et techniques conformément aux critères de qualification pour chacun des lots.

Les variantes ne seront pas prises en compte.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée nationale, Monsieur DEDEWANOU Fagnon Damien, email : fagnondedewanou@gmail.com* et prendre connaissance des documents du dossier d'Appel d'Offres ouvert national au Secrétariat permanent des marchés publics : *secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée Nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2^e immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1^{er} étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, tous les jours ouvrables de 08 h à 12 h 30 mn et de 14 h à 17h 30 mn, heure locale. (GMT+1)*.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a- Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques et expériences



Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences techniques ci-après :

- être une entreprise ou groupement d'entreprises exerçant dans le domaine de l'entretien et de nettoyage des locaux, bâtiments et/ou bureaux pour le lot 1 et d'entretien et d'aménagement des espaces verts pour le lot 2, justifié par le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise ;
- avoir exécuté, au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours, en tant que prestataire principal au moins trois (03) marchés similaires et d'une valeur minimale hors TVA de cent soixante-onze millions trois cent quarante mille trois cent quatre-vingt-quatorze (171 340 394) francs CFA pour le cumul des marchés pour le lot 1 et de vingt-deux millions quarante-huit mille cinq cent soixante (22 048 560) francs CFA pour le cumul des marchés pour le lot 2 et justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution appuyées de la copie du (des) contrat(s) (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception appuyés de la copie du (des) contrat(s) (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé montrant qu'il a exécuté lesdits marchés ;



NB : On entend par marché similaire l'entretien et le nettoyage de locaux et/ou bâtiments et/ou bureaux pour le lot 1 et l'entretien et l'aménagement des espaces verts pour le lot 2.

- le candidat doit disposer de moyens matériels et équipements adéquats. Il doit prouver documentation à l'appui (originaux ou copies légalisées des reçus d'achat des différents matériels de travail dont dispose le candidat, ou preuve de location), qu'il satisfait aux exigences des matériels suivants :
 - **pour le lot N°1**, le candidat doit disposer de deux (02) aspirateurs de poussière et d'eau, de deux (02) appareils pour le nettoyage du sol, de deux (02) appareils de nettoyage de moquette, d'une (01) machine auto laveuse et d'une quantité suffisante de petits matériels ci-après : au moins 500 unités de chacun des matériels suivants : balais, brosses, têtes de loup, seaux en plastique, serpillières, raclettes, paires de gants etc... ;
 - **pour le lot N°2** : le candidat doit disposer d'une tondeuse, d'appareils de pulvérisation, des sécateurs, des raccords pour l'arrosage, des brouettes, des houes, des coupe-coupe, des balais à gazons, des produits de désinfection etc...

NB : Les preuves d'appartenance du matériel doivent être fournies. En cas de location, la preuve de promesse de location doit être fournie.

- le candidat doit satisfaire aux exigences de capacités techniques en apportant la preuve qu'il dispose du personnel nécessaire à savoir :
 - **pour le lot N°1**, le candidat doit disposer d'au moins soixante-quinze (75) agents d'entretien dont deux (02) superviseurs et de quatre (04) contrôleurs pour assurer efficacement la prestation. Il devra joindre la preuve (curriculum vitae daté et signé par chaque agent proposé, attestation/certificat de travail précisant les expériences du personnel et copie de la carte nationale d'identité de chaque agent proposé ou tout autre document tenant lieu) que les superviseurs ont au moins trois (03) années d'expériences chacun dans le domaine de l'entretien et de nettoyage des locaux, bâtiments et/ou bureaux et ont participé à l'exécution d'au moins de deux (02) contrats similaires et que les autres membres de l'équipe possèdent au moins deux (02) années d'expériences dans le domaine de l'entretien et de nettoyage des locaux, bâtiments et/ou bureaux et ont participé à l'exécution d'au moins d'un (01) contrat similaire au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours ;

- **pour le lot N°2**, le candidat doit disposer de quatre (04) ouvriers, d'un (01) fleuriste et d'un (01) contrôleur pour assurer efficacement la prestation. Il devra joindre la preuve (curriculum vitae daté et signé par chaque agent proposé, attestation/certificat de travail précisant les expériences du personnel et copie de la carte nationale d'identité de chaque agent proposé ou tout autre document tenant lieu) que le contrôleur a au moins trois (03) années d'expériences dans le domaine et a participé à l'exécution d'au moins de deux (02) contrats similaires et que les autres membres de l'équipe ont au moins deux (02) années d'expériences chacun dans le domaine de l'entretien et de l'aménagement des espaces verts et ont participé à l'exécution d'au moins d'un (01) contrat similaire au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours.

NB : L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des références techniques (attestations de bonne fin d'exécution présentées et autres preuves) présentées par les candidats auprès des autorités contractantes bénéficiaires des prestations indiquées, de la garantie de soumission et de l'attestation de capacité financière auprès de l'institution financière habilitée.

Exigences financières



Le Candidat doit :

- fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin justifiant qu'il dispose d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur de :
 - cent deux millions huit cent quatre mille deux cent trente-six (102 804 236) francs CFA pour le lot 1 ;
 - treize millions deux cent vingt-neuf mille cent trente-six (13 229 136) francs CFA pour le lot 2.

Cette attestation de capacité financière doit être confirmée à l'émission de chaque bon de commande sur la durée de l'accord cadre.

- fournir les états financiers (quinze premières pages) des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024), présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'ordre des Experts comptables et comptables agréés et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée ;

NB : Les exigences financières sont cumulatives.



b- Pour les entreprises naissantes et celles ayant moins de trois (03) années d'existence

Exigences techniques et expériences

- le candidat doit être une entreprise ou groupement d'entreprises exerçant dans le domaine de l'entretien et de nettoyage des locaux, bâtiments et/ou bureaux pour le lot 1 et de tous travaux d'entretien et d'aménagement des espaces verts pour le lot 2, justifié par le registre de commerce de l'entreprise ;
- les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence devront fournir la liste des qualifications et les références professionnelles d'un (01) personnel d'encadrement justifiant avoir participé au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours, à l'exécution d'au moins trois (03) marchés similaires et d'une valeur minimale hors TVA de cent soixante-onze millions trois cent quarante mille trois cent quatre-vingt-quatorze (171 340 394) francs CFA pour le cumul des marchés pour le lot 1 et de vingt-deux millions quarante-huit mille cinq cent soixante (22 048 560) francs CFA pour le cumul des marchés pour le lot 2 prouvées par une attestation ou un certificat de travail précisant les expériences du personnel, copie de la carte nationale d'identité et curriculum vitae daté et signé par les intéressés précisant les expériences du personnel) ;

NB : On entend par marché similaire l'entretien et le nettoyage de locaux et/ou bâtiments et/ou bureaux pour le lot 1 et l'entretien et l'aménagement des espaces verts pour le lot 2.

- le candidat doit disposer de moyens matériels et équipements adéquats. Il doit prouver documentation à l'appui ((originaux ou copies légalisées des reçus d'achat des différents matériels de travail dont dispose le candidat, ou preuve de location), qu'il satisfait aux exigences de possession des matériels suivants :

- **pour le lot N°1**, disposer de deux (02) aspirateurs de poussière et d'eau, de deux (02) appareils pour le nettoyage du sol, de deux (02) appareils de nettoyage de moquette, d'une (01) machine auto laveuse, et d'une quantité suffisante de petits matériels ci-après : au moins 500 unités de chacun des matériels suivants : balais, brosses, têtes de loup, seaux en plastique, serpillières, raclettes, paires de gants etc... ;
- **pour le lot N°2** : le candidat doit disposer d'une tondeuse, d'appareils de pulvérisation, des sécateurs, des raccords pour l'arrosage, des brouettes, des houes, des coupe-coupe, des balais à gazons, des produits de désinfection etc...

NB : Les preuves d'appartenance du matériel doivent être fournies. En cas de location, la preuve de promesse de location doit être fournie.

- le candidat doit satisfaire aux exigences de capacités techniques en apportant la preuve qu'il dispose du personnel nécessaire à savoir :

- **pour le lot N°1**, le candidat disposer d'au moins soixante-quinze (75) agents d'entretien dont deux (02) superviseurs et quatre (04) contrôleurs pour assurer efficacement la prestation. Il devra joindre la preuve (curriculum vitae daté et signé pour chaque agent proposé, attestation/certificat de travail précisant les expériences du personnel et copie de la carte nationale d'identité de chaque agent proposé ou tout autre document tenant lieu) que les superviseurs de l'équipe ont au moins cinq (05) années d'expériences chacun dans le domaine de l'entretien et de nettoyage des locaux, bâtiments et/ou bureaux et ont participé à l'exécution d'au moins de trois (03) contrats similaires et que les autres membres de l'équipe possèdent au moins trois (03) années d'expériences chacun dans le domaine de l'entretien et de nettoyage des locaux, bâtiments et/ou bureaux ont participé à l'exécution d'au moins de deux (02) contrats similaires au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours.



- **pour le lot N° 2**, le candidat doit disposer de quatre (04) ouvriers, d'un (01) fleuriste et d'un (01) contrôleur pour assurer efficacement la prestation. Il devra joindre la preuve (curriculum vitae daté et signé par chaque agent proposé, attestation/certificat de travail précisant les expériences du personnel et copie de la carte nationale d'identité de chaque agent proposé ou tout autre document tenant lieu) que le contrôleur a au moins cinq (05) années d'expériences dans le domaine et a participé à l'exécution d'au moins de trois (03) contrats similaires et que les autres membres de l'équipe ont au moins quatre (04) années d'expériences chacun dans le domaine de l'entretien et de l'aménagement des espaces verts et ont participé à l'exécution d'au moins deux (02) contrats similaires au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours.

Exigences financières



- Le candidat doit fournir le bilan d'ouverture et les états financiers (quinze premières pages) de leurs années d'existence, présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'ordre des Experts comptables et comptables agréés et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée ;
- Le Candidat doit fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin justifiant qu'il dispose d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur de :
 - cent deux millions huit cent quatre mille deux cent trente-six (102 804 236) francs CFA pour le lot 1 ;
 - treize millions deux cent vingt-neuf mille cent trente-six (13 229 136) francs CFA pour le lot 2.

Cette attestation de capacité financière doit être confirmée à l'émission de chaque bon de commande sur la durée de l'accord cadre.

NB :

- **Les exigences financières sont cumulatives.**
- **L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des références techniques (attestations de bonne fin d'exécution présentées et autres preuves) présentées par les candidats auprès des autorités contractantes bénéficiaires des prestations indiquées, de la garantie de soumission et de l'attestation de capacité financière auprès de l'institution financière habilitée ;**
- **la preuve d'immatriculation à la CNSS du personnel d'encadrement fera foi.**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.



7. Le délai de réalisation du présent accord-cadre est de trois (03) ans non renouvelables pour chacun des deux (02) lots. L'exécution des services se feront sur les différents sites de l'Assemblée nationale.
8. Une visite de site sera organisée par la Personne responsable des marchés publics (PRMP), en collaboration avec le Service du Patrimoine non Financier et de l'Entretien, à l'endroit des soumissionnaires tous les mardi et jeudi de 08h à 12h à compter du24...../.....10...../2025. Cette visite donnera droit à une attestation de visite de site signée par la Personne responsable des marchés publics (PRMP).
9. Au terme du présent dossier d'appel d'offres, il sera élaboré pour une durée maximale de trois (03) ans non renouvelables, un accord-cadre mono attributaire par lot qui servira de base à l'émission des bons de commande au fur et à mesure sur l'ensemble de la période de couverture conformément à l'article 41 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Le délai d'exécution des bons de commande sera précisé dans chaque bon de commande.

Les prix indiqués dans les bons de commande tiendront compte des prix unitaires mensuels proposés dans les offres du titulaire dans l'accord cadre par lot.

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du *Vendredi 24 octobre* 2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF en fichier unique sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics *Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1er étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, tous les jours ouvrables de 08 h à 12 h 30min et de 14 h à 17 h 30min, heure locale (GMT+1)*. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par **courrier express recommandé**. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web : www.assembléenationale.bj ou être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.



Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie par le secrétariat des marchés publics de l'Assemblée nationale.

11. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB accessible sous le format PDF en fichier unique, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : *Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque*

BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1^{er} étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, au plus tard le Mardi 18/11/2025 à 10 heures 30 mn, heure locale (GMT+1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

12. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de dépouillement de la Personne responsable des marchés publics de l'Assemblée nationale, dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD à Porto-Novo, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1^{er} étage, quartier Houédakomey**

le 18/11/2025 à 10 heures 30 mn heure locale (GMT+1).

12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

- ⊕ **trois millions quatre cent vingt-six mille huit cent huit (3 426 808) francs CFA pour le lot 1 ;**
- ⊕ **quatre-cent quarante mille neuf cent soixante-onze (440 971) francs CFA pour le lot 2.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

13. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.



14. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet et chaque lot fera l'objet d'un accord-cadre distinct.

Porto-Novo, le 24/10/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Assemblée nationale,



Damien Fagnon DEDEWANOU